

***Poitou-Charentes,  
première Région  
du « Temps des Arts de la Rue »***

***Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2005  
15H***

***Rencontre salle Jean Monnet  
Maison de la Région***

## Poitou-Charentes, première Région à se saisir du « Temps des Arts de la Rue »

Parce que les Arts de la Rue constituent une forme d'art très accessible au public, ouverte à tous, presque toujours gratuite, la Région Poitou-Charentes en a fait un des axes prioritaire du développement culturel en Poitou-Charentes.

Ségoène Royal, Présidente de la Région Poitou-Charentes souhaite que l'accès à la culture soit généralisé à l'ensemble des territoires, en allant à la rencontre des publics et en favorisant la découverte des différentes formes d'art.

C'est pourquoi, la Région, sur la base des travaux engagés en janvier dernier avec les professionnels présente aujourd'hui un plan sur 3 ans pour développer l'offre de spectacles, favoriser la diffusion, soutenir la formation et la création d'emplois.

Cette démarche illustre la démarche de démocratie participative par laquelle la Région Poitou-Charentes associe le plus grand nombre à ses réflexions et à la concertation. Il en va de même avec les acteurs du secteur culturel.

Sensibilisée aux problématiques du monde du spectacle vivant, la Région a engagé une politique de **soutien à l'emploi artistique et culturel**, parmi les plus élaborées et les plus incitatives au plan national, puisqu'elle est fondée sur l'obligation de rémunération des artistes et techniciens. Elle est également une des seules Régions à avoir mis en œuvre des dispositifs d'évaluation, construits en concertation avec les porteurs de projets.

Dans le domaine du cinéma, Poitou-Charentes est également la première

Région a avoir créé un dispositif de **soutien à la production cinématographique** conjoint avec trois de ses quatre départements.

**Toujours attentive aux initiatives des acteurs culturels, la Région a donc décidé d'accompagner le développement des arts de la rue, via un schéma concerté issu de la réflexion des artistes, lieux de production, structures de diffusion... Elle est ainsi la première Région à se saisir du " Temps des arts de la rue" annoncé par l'Etat en février 2005.**

2

## **Un engagement structurel et global de la Région sur 3 ans pour impulser le développement des Arts de la Rue en région**

Pour impulser le développement des Arts de la Rue, la Région Poitou-Charentes a décidé :

1- un plan de sensibilisation et de formation aux arts de la rue à destination de plusieurs publics :

les scolaires, via la création de 90 emplois d'animateurs culturels dans les lycées

les médiateurs culturels de pays qui pourront participer aux modules de formation mis en place par le CNPFT et à une éventuelle formation européenne sur les arts de la rue en partenariat avec le réseau européen EUNETSTAR dont l'Avant Scène de Cognac est membre fondateur

les artistes qui participeront à la Formation Avancée Itinérante en Arts de la Rue, soit en tant que stagiaires, soit en tant qu'intervenants dans les modules de formation qui seront accueillis en région

2- de soutenir l'emploi culturel. Les arts de la rue étant un secteur très précarisé, l'accompagnement régional favorisera la consolidation des emplois et des intermittents du spectacle concernés grâce à :

la programmation des compagnies régionales par les structures de diffusion

la présence des arts de la rue dans les festivals de la Région

en favorisant les commandes publiques à des artistes, dans les quartiers ou les entrées de ville, en lien également avec les aides qui seront mises en place en direction des plasticiens

3- de garantir l'accès de tous à la culture et le rééquilibrage des territoires :

en favorisant la présence d'équipes artistiques investissant un lieu pour y

mener un travail de création (2 lieux par département, un rural, un urbain)  
en rajoutant un volet « arts de la rue » dans les opérations de renouvellement urbain  
en encourageant la diffusion des arts de la rue en milieu rural (via le Fonds d'aide à la diffusion de la création régionale)

**La Région, dès 2005, consacre ainsi 900.000 € au développement régional de la politique en faveur des Arts de la Rue. Cet investissement annuel sera renouvelé sur les deux autres années du « Temps des Arts de la Rue », faisant de Poitou-Charentes la 1<sup>ère</sup> région des Arts de la Rue.**

3

## **Des acteurs précurseurs en Poitou-Charentes : l'Agence Régionale du Spectacle Vivant et l'Avant-Scène de Cognac**

# D

ans le cadre de ses missions de connaissance et de développement du spectacle vivant en Poitou-Charentes, **l'Agence Régionale du Spectacle Vivant (ARSV), organisme cofinancé par le Conseil Régional et la DRAC, avec le directeur de l'Avant Scène de Cognac**, anime depuis janvier 2005 une commission de travail réunissant les principaux acteurs du secteur des arts de la rue en région (artistes, structures de diffusion, lieux de production...). **Cette instance travaille à un état des lieux des ressources et à la mise en place d'un schéma de développement régional concerté des arts de la rue.**

Dans la lignée des années thématiques comme celle du cirque en 2002, le ministre de la Culture a annoncé en février dernier **l'ouverture du "Temps des Arts de la Rue" pour 3 ans**, selon les recommandations de la profession. L'objectif de ce temps privilégié est d'expérimenter de nouvelles relations entre les arts, les collectivités, les réseaux professionnels, afin de mettre en œuvre un plan qui se décline en 10 points autour des lieux, des équipes artistiques, de la diffusion, de l'action internationale, de la formation et de la connaissance du secteur. Un comité de pilotage, sous la houlette de Yves Deschamps, a été installé.

**Ce travail initié en région par l'ARSV avant même l'ouverture du « Temps des Arts de la Rue » au niveau national est précurseur au plan national et a été repéré par le Comité de pilotage national du Temps des Arts de la Rue.**

**La Région soutient d'ores et déjà  
les Arts de la Rue :  
aperçu des actions d'accompagnement en 2005**

Des projets d'Arts de la Rue ont d'ores et déjà été accompagnés par la Région cette année :

les Anges Rebelles, dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain du quartier de Mireuil à La Rochelle, en faveur des publics les moins favorisés,

le Festival au Château de Bouillé Saint Paul en Deux-Sèvres

la compagnie Carabosse, dans le cadre du conventionnement pluriannuel des compagnies

les compagnies régionales qui présentent leurs spectacles dans le festival d'Aurillac

l'Avant Scène à Cognac ayant été nommée Centre National de Production des Arts de la Rue, une convention pluripartite est signée avec la Ville de Cognac, le Département de la Charente, l'Etat et la Région.

PAGE

5

EMBED MSPhotoEd.3